

# Corporation Commerciale Canadienne



## **Rapport financier révisé du premier trimestre de 2018-2019 (non audité)**

**Pour l'exercice clos  
le 30 juin 2018**

## ERRATUM

**Date** : 30 Octobre, 2018

**Location** : Note 2, Normes de préparation 2e paragraphe

**Révision** : Ajout du paragraphe suivant « Tel que permis par la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'états, la direction de la CCC a décidé d'adopter les normes comptables IFRS 15 et IFRS 9 seulement dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Cela donne lieu à une dérogation aux principes comptables généralement reconnus en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15 et IFRS 9, étant donné que les états financiers trimestriels pour la période courante ne reflètent pas l'effet des nouveaux principes comptables. »

**Raisonnement de la révision** : La divulgation supplémentaire est requise afin d'informer le lecteur d'une divergence aux normes IFRS sur les états financiers trimestriels portant sur un délai d'adoption des normes IFRS 9 et IFRS 15 jusqu'aux états financiers annuels du 31 Mars 2019.

DRAFT

## COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

### BASE DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette discussion et analyse ont été préparées conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor et ne constituent pas une discussion et analyse de la direction complète.

La discussion et les analyses qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Corporation commerciale canadienne pour le trimestre se terminant au 30 juin 2018 et devraient être lues en parallèle avec les états financiers provisoires condensés non audités et notes afférentes ci-joints ainsi qu'avec le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice se terminant au 31 mars 2018.

Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'exercice se terminant au 31 mars 2018 s'applique généralement au trimestre actuel.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

La CCC offre ses services de passation de contrats de gouvernement à gouvernement dans deux secteurs d'activité principaux :

- (1) les ventes dans le secteur des Affaires commerciales internationales (ACI); et
- (2) les ventes dans le secteur de la Défense et sécurité mondiales (DSM), qui comprend l'administration de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre le Canada et les États-Unis

En plus de ses secteurs d'activité principaux, la CCC accomplit des activités dans le cadre des opérations liées aux services d'approvisionnement et autres priorités du gouvernement du Canada. Ces activités incluent, pour le compte d'Affaires mondiales Canada, l'entretien et l'administration des bureaux de développement commercial établis en Chine et des services d'approvisionnement à des ministères du gouvernement du Canada.

Certains contrats à valeur élevée ont historiquement eu une incidence importante sur les états financiers de la Corporation et entraîné des écarts considérables d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global.

À la fin de 2013-14, le Programme des brigades blindées (PBB), un contrat historique d'une durée de 14 ans et de plusieurs milliards de dollars, a été signé pour l'approvisionnement de véhicules blindés légers, d'équipement, de formation et de services de soutien connexes. Dû à l'ampleur de la transaction, les activités reliées à ce contrat peuvent causer des variations significatives, sur certains postes, d'un exercice à l'autre. Les comptes les plus affectés seraient les créances, les créditeurs, les avances versées aux exportateurs canadiens et provenant des acheteurs étrangers et autres, l'avancement des travaux réalisés par des exportateurs canadiens et pour des acheteurs étrangers ainsi que les comptes de revenus.

Vous trouverez ci-après une analyse des faits saillants financiers de la CCC pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2018.

Prendre note que les résultats financiers figurant dans les commentaires et analyse de la direction sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Sommaire - Résultat net (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			
	30 JUIN			
	2018	2017	Hausse (Diminution)	
Produits	7,3 \$	6,5 \$	0,8 \$	12%
Charges	(8,0)	(8,2)	0,2	2%
<b>Résultat net</b>	<b>(0,7) \$</b>	<b>(1,7) \$</b>	<b>1,0 \$</b>	<b>57%</b>

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, la perte nette globale était moindre que celle de la période comparative, en raison d'une combinaison d'augmentation des produits et une diminution des charges. L'augmentation des produits est causé par une augmentation des paiements anticipés à rabais au bénéfice des exportateurs canadiens faits par la Corporation. La diminution des frais d'administration, discutée dans la section sur les frais d'administration, a aussi contribué à la réduction de la perte nette globale comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent.

### PRODUITS

Produits (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				En % du total 2018
	30 JUIN				
	2018	2017	Hausse (Diminution)		
Opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	618,2 \$	628,9 \$	(10,7) \$	(2%)	
Moins: Coût des opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	(618,2)	(628,9)	10,7	2%	
Frais de service	6,0	6,0	-	-	83%
Autres produits	1,1	0,4	0,7	> 100%	15%
Produits financiers, nets	0,1	0,2	(0,1)	(64%)	1%
Perte de change	0,1	(0,1)	0,2	> 100%	1%
<b>Total des Produits</b>	<b>7,3 \$</b>	<b>6,5 \$</b>	<b>0,8 \$</b>	<b>12%</b>	<b>100%</b>

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, une fois les opérations commerciales compensées par les coûts des opérations commerciales, les produits ont augmenté de 0,8 \$ ou 12 % comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits résulte principalement de l'augmentation des autres produits provenant en majorité de rabais pour paiements anticipés faits aux exportateurs canadiens. Dans le cours normal des affaires, la

Corporation obtient occasionnellement des rabais pour paiements anticipés de la part des exportateurs canadiens, selon les modalités et conditions contractuelles, avant de recevoir les fonds d'acheteurs étrangers. Ces rabais constituent une source de revenus comptabilisés sous les autres produits. La réduction des opérations commerciales provient principalement des contrats de l'APPD qui ne génèrent pas de frais de services. Par conséquent, la diminution des opérations commerciales n'a eu aucun impact sur les frais de service de la Corporation.

### *Opérations commerciales*

Opérations commerciales (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			
	30 JUIN			
	2018	2017	Hausse (Diminution)	En % du total 2018
<b>DSM:</b>				
APPD	161,7 \$	170,7 \$	(9,0) \$	(5%) 26%
DSM non liées à l'APPD	328,9	333,3	(4,4)	(1%) 53%
<b>Total DSM</b>	<b>490,6 \$</b>	<b>504,0 \$</b>	<b>(13,4) \$</b>	<b>(3%) 79%</b>
<b>ACI</b>	<b>127,6</b>	<b>124,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2% 21%</b>
<b>Total des Opérations commerciales</b>	<b>618,2 \$</b>	<b>628,9 \$</b>	<b>(10,7) \$</b>	<b>(2%) 100%</b>

La somme constatée au titre des opérations commerciales reflète la valeur des biens livrés, des services rendus ou de l'avancement des travaux réalisés durant l'exercice. Puisque la CCC agit comme intermédiaire commercial international, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes opérations.

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, la diminution globale de 10,7 \$ ou 2 % des opérations commerciales est attribuable à plusieurs éléments. Les ventes du secteur d'activité APPD ont diminué de 9,0 \$ au premier trimestre, principalement en lien avec des projets du Département de la défense des États-Unis. Ce type de fluctuation fait partie du cycle normal des livraisons dans ce secteur d'activité. La Corporation n'anticipe pas un effet important sur les résultats annuels. Une réduction des activités a été aussi comptabilisée dans le programme des loteries pour 6,4 \$ ou 11% et dans le programme de passation de contrats à Cuba pour 12,2 \$ ou 44%. La fluctuation des activités dans le programme des loteries est considérée normale. De plus, la période comparative était une année de ventes exceptionnelles pour ce programme. La Corporation n'anticipe pas un impact négatif important pour les exercices à venir. La réduction d'activité pour le programme de passation de contrats à Cuba est due à des changements dans les programmes d'achat des secteurs du tourisme et de l'industrie du sucre à Cuba. Le PBB a généré des opérations commerciales moindre, de l'ordre de 6,7 \$, alors qu'un projet de construction d'un quai pour navires de croisière a contribué des ventes supplémentaires de 11,8 \$. Plusieurs contrats dans le secteur de l'aérospatial ont contribué 2,3 \$ additionnels en opérations commerciales. La variation résiduelle provient du secteur de l'ACI pour un projet de développement d'infrastructure d'un port au Ghana, la réfection d'un aéroport aux Bermudes et la réhabilitation d'un stade de soccer au Cameroun, venant contribuer 9,4 \$ supplémentaire.

### *Frais de service*

Frais de service (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2018	2017	Hausse (Diminution)	En % du total 2018	
<b>DSM:</b>					
DSM non liées à l'APPD	2,8 \$	2,9 \$	(0,1) \$	(3%)	47%
<b>Total DSM</b>	<b>2,8 \$</b>	<b>2,9 \$</b>	<b>(0,1) \$</b>	<b>(3%)</b>	<b>47%</b>
<b>ACI</b>	<b>2,3</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>	<b>18%</b>	<b>38%</b>
opérations liées aux approvisionnements	0,9	1,2	(0,3)	(22%)	15%
<b>Total des Frais de service</b>	<b>6,0 \$</b>	<b>6,0 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>

La Corporation perçoit des frais de service dans ses secteurs d'activité DSM non liées à l'APPD, de l'ACI et d'autres services, lesquels correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur aux contrats. Les taux de rémunération pour les services fournis ou les frais de service sont négociés spécifiquement sur chaque contrat. Les frais de service tirés d'opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux sont comptabilisés dans les produits au moment où les opérations commerciales et les ententes s'y rapportant sont reconnues. Les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les produits lorsque les services ont été rendus. La CCC ne perçoit pas de frais de service pour son programme lié à l'APPD, tel que prescrit par l'entente. En plus des frais de service perçus dans le cadre des activités principales provenant du secteur d'activité DSM non liées à l'APPD, la CCC perçoit des frais de service dans le cadre des opérations liées aux services d'approvisionnement et aux autres initiatives -des ministères et des agences du gouvernement du Canada.

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, les frais de services perçus étaient comparables au trimestre précédent. Des baisses des frais de service perçus dans le cadre du programme passation de contrats à Cuba et d'initiatives des services partagés ont été compensées par des frais de service générés dans la construction d'un quai pour navires de croisière à St-Kitts et la réhabilitation d'un stade de soccer au Cameroun.

**CHARGES**

Charges (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				En % du total 2018
	30 JUIN				
	2018	2017	Hausse (Diminution)		
<b>Frais d'administration</b>					
Rémunération du personnel et charges connexes	5,2 \$	5,2 \$	- \$	-	65%
Services de gestion des contrats	0,7	0,7	-	-	8%
Frais de déplacement et accueil	0,6	0,5	0,1	19%	7%
Loyer et frais connexes	0,4	0,4	-	-	5%
Logiciels, matériel informatique et soutien	0,4	0,4	-	-	5%
Consultants	0,4	0,5	(0,1)	(19%)	5%
Communications	0,1	0,2	(0,1)	(12%)	2%
Amortissement	0,1	0,1	-	-	1%
Autres charges	0,1	0,2	(0,1)	(44%)	2%
<b>Total des Frais d'administration</b>	<b>8,0 \$</b>	<b>8,2 \$</b>	<b>(0,2) \$</b>	<b>(2%)</b>	<b>100%</b>
<b>Dépenses de remédiation des contrats</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>8,0 \$</b>	<b>8,2 \$</b>	<b>(0,2) \$</b>	<b>(2%)</b>	<b>100%</b>

***Frais d'administration***

Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, les charges étaient comparables à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. La légère diminution de 0,2 \$ des dépenses administratives provient principalement d'une diminution des frais pour consultants et pour communications, partiellement compensée par une augmentation des frais de déplacement en lien avec des initiatives en développement des affaires afin d'exécuter le plan stratégique de la Corporation.

***Dépenses de remédiation des contrats***

Les dépenses de remédiation des contrats sont enregistrées lorsque les montants réels sont engagés ou lorsqu'ils peuvent être raisonnablement déterminés. Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, aucune dépense de remédiation des contrats n'a été enregistrée. Ce résultat témoigne des solides pratiques de la CCC en matière de gestion des contrats et de gestion du risque d'entreprise (GRE).

**SERVICES D'APPROVISIONNEMENT À L'APPUI DES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX DU GOUVERNEMENT**

Opérations liées aux services d'approvisionnement (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			
	30 JUIN			
	2018	2017	Hausse (Diminution)	
Opérations liées aux services d'approvisionnement	2,8 \$	5,0 \$	(2,2) \$	(44%)
Moins : Coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(2,8)	(5,0)	2,2	44%
	- \$	- \$	- \$	-

Les services d'approvisionnement, généralement à l'appui des programmes d'aide internationaux, représentent des opérations pour lesquelles la Corporation ne fournit pas ses services à titre de maître d'œuvre. La Corporation remplit plutôt le rôle d'agent pour le compte d'Affaires mondiales Canada conformément à un protocole d'entente.

La CCC a aussi conclu des ententes de services d'approvisionnement avec le Conseil National de Recherches Canada (CNRC) et le Ministère de la Défense Nationale (MDN). Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2018, la diminution des activités de 2,2 \$ ou 44% est considérée comme une fluctuation normale dans l'exécution de divers projets.

**ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**SOMMAIRE**

Sommaire - État de la situation financière (en millions de dollars)	EN DATE DU			
	30 juin 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)	
<b>Actif</b>	7 757,6 \$	7 135,2 \$	622,4 \$	9%
<b>Passif</b>	7 734,7 \$	7 111,6 \$	623,1 \$	9%
<b>Capitaux propres:</b>				
Surplus d'apport	10,0	10,0	-	-
Bénéfices non répartis	12,9	13,6	(0,7)	(5%)
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>22,9 \$</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>(0,7) \$</b>	<b>(3%)</b>

À titre d'intermédiaire commercial international, les éléments d'actif de la CCC qui sont liés au commerce sont compensés par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances, les avances aux exportateurs canadiens et l'avancement des travaux réalisés par les exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer, les avances des acheteurs étrangers et autres ainsi que par l'avancement des travaux réalisés pour les acheteurs étrangers, respectivement. La diminution des capitaux propres découle directement de la perte enregistrée dans le premier trimestre.

### **ACTIFS**

Actifs (en millions de dollars)	EN DATE DU				
	30 juin 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)		En % du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,9 \$	43,4 \$	(20,5) \$	(47%)	< 1%
Créances	1 603,3	1 212,7	390,6	32%	21%
Avances aux exportateurs canadiens	134,9	144,3	(9,4)	(6%)	2%
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens	5 993,5	5 731,7	261,8	5%	77%
Immobilisations corporelles	3,0	3,1	(0,1)	(4%)	< 1%
<b>Total des Actifs</b>	<b>7 757,6 \$</b>	<b>7 135,2 \$</b>	<b>622,4 \$</b>	<b>9%</b>	<b>100%</b>

La hausse nette des actifs, comparativement au 31 mars 2018, est principalement attribuable à l'augmentation des créances et de l'avancement des travaux en lien avec le PBB. Ce contrat important entre maintenant dans les phases de livraison et exécution, par conséquent le niveau d'activité en est accru. Les livraisons sur le contrat du PBB sont typiquement pour des montants importants, ayant une incidence notable sur les soldes des créances, créditeurs et charges à payer et l'avancement des travaux.

### **PASSIFS**

Passifs (en millions de dollars)	EN DATE DU				
	30 juin 2018	31 mars 2018	Hausse (Diminution)		En % du total
Créditeurs et charges à payer	1 564,6 \$	1 191,4 \$	373,2 \$	31%	21%
Avances des acheteurs étrangers et autres	171,4	183,4	(12,0)	(7%)	2%
Avancement des travaux pour les acheteurs étrangers	5 993,5	5 731,7	261,8	5%	77%
Avantages incitatifs à la location différés	3,6	3,6	-	-	< 1%
Avantages du personnel	1,6	1,5	0,1	3%	< 1%
<b>Total des Passifs</b>	<b>7 734,7 \$</b>	<b>7 111,6 \$</b>	<b>623,1 \$</b>	<b>9%</b>	<b>100%</b>

L'augmentation nette des passifs, comparativement au 31 mars 2018, s'explique par l'augmentation de l'avancement des travaux pour les acheteurs étrangers ainsi que l'augmentation des créditeurs et charges à payer, compensée partiellement par une diminution des avances des acheteurs étrangers et autres. Le changement net du total des passifs découle directement des changements des actifs discutés précédemment, reflétant le modèle d'affaires adossé de la Corporation.

### **OPÉRATIONS IMPORTANTES TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS**

Étant donné la nature adossée des contrats de la CCC avec les acheteurs étrangers et les exportateurs canadiens, les changements des actifs et des passifs sont étroitement liés et se compensent généralement.

Les augmentations de la valeur des créances et des créditeurs et charges à payer par rapport au 31 mars 2018 sont principalement attribuables à la comptabilisation de produits à recevoir et de

charges à payer pour des transactions découlant du contrat lié au PBB afin de refléter l'avancement des travaux réalisés durant le trimestre.

Du montant total de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et pour les acheteurs étrangers, une somme de 5 960,2 \$ ou 98 %, découle de l'avancement continu des travaux dans le cadre du contrat PBB.

Du total des avances des acheteurs étrangers et autres et des avances aux exportateurs canadiens, 74 % est attribuable à cinq projets: PBB, un projet en aérospatiale au Pérou, la construction d'un complexe de stationnement au Ghana, la réhabilitation d'un stade de soccer au Cameroun et la construction d'un quai pour navires de croisière à St-Kitts & Nevis.

Du total de 171,4 \$ des avances des acheteurs étrangers et autres, 134,9 \$ ou 79 % ont été transférées aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats liés à l'APPD. Dans le cas de certains contrats de DSM non liés à l'APPD, la CCC peut retenir une partie des avances faites par les acheteurs étrangers comme mesure de gestion du risque. Ces avances sont transférées aux exportateurs canadiens à mesure que leurs obligations contractuelles sont satisfaites. De plus, la CCC perçoit des avances liées aux services d'approvisionnement pour des ministères du gouvernement du Canada avant de déboursier les montants pour l'approvisionnement. Cette pratique peut produire des variations de ce poste d'une période à l'autre en raison de différences ponctuelles dans la collecte et le déboursement des avances.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Sommaire des flux de trésorerie (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN				
	2018	2017	Hausse (Diminution)		En % du total 2018
Activités d'exploitation	(19,5) \$	1,3 \$	(20,8) \$	< (100%)	95%
Activités d'investissement	-	(0,1)	0,1	100%	0%
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,0)	(0,8)	(0,2)	(16%)	5%
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(20,5) \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>(20,9) \$</b>	<b>&lt; (100%)</b>	<b>100%</b>

Dans le cadre du programme de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans les trente jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives connexes, conformément aux modalités des contrats. Elle doit donc à l'occasion utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30<sup>e</sup> jour et financer ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu de l'acheteur, aux termes de l'APPD, qu'après le délai de trente jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme APPD), la Corporation paie les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, suite à la réception du paiement de l'acheteur étranger. Selon le moment des entrées de fonds par rapport aux paiements, ces transactions peuvent s'étendre sur plus d'une période de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une

période à l'autre. Dans les cas visés, la trésorerie est versée à la Corporation à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

La diminution de trésorerie est principalement liée aux activités d'exploitation et aux effets des fluctuations des taux de change sur la trésorerie. La diminution liée aux activités d'exploitation provient principalement de paiements escomptés accélérés faits par la Corporation afin d'assister des exportateurs canadiens. Des encaissements de fonds provenant des acheteurs étrangers pour couvrir ces déboursés sont attendus au cours du prochain exercice.

## COMPARAISON DES RÉSULTATS FINANCIERS AVEC LE PLAN D'ENTREPRISE 2018-19 À 2021-22

État du résultat global (en millions de dollars)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2018			
	Montant réel	Plan d'entreprise	Écart	Écart en %
<b>Produits</b>				
Opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	618,2 \$	546,8 \$	71,4 \$	13%
Moins: coût des opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	(618,2)	(546,8)	(71,4)	-13%
Frais de service	6,0	5,5	0,5	9%
Autres produits	1,1	0,1	1,0	> 100%
Produits financiers, nets	0,1	0,2	(0,1)	-50%
Perte de change	0,1	-	0,1	100%
	7,3	5,8	1,5	26%
<b>Charges</b>				
Frais d'administration	8,0	8,7	(0,7)	-8%
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-
	8,0	8,7	(0,7)	-8%
<b>Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement</b>				
Opérations liées aux services d'approvisionnement	2,8	4,8	(2,0)	-42%
Moins: coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(2,8)	(4,8)	2,0	42%
	-	-	-	-
Résultat net avant crédit parlementaire	(0,7)	(2,9)	2,2	76%
Crédit parlementaire	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>(0,7) \$</b>	<b>(2,9) \$</b>	<b>2,2 \$</b>	<b>76%</b>

L'écart favorable de 2,2 \$ au résultat net, comparativement au plan d'entreprise, provient de frais de service supérieur aux prévisions, combiné à une hausse des autres produits et à des économies de coûts provenant des frais d'administration.

L'écart favorable de 71,4 \$ ou 13 % sur les opérations commerciales est provient principalement de report de 84,3 \$ d'avancement des travaux du PBB des exercices précédents et d'écarts défavorables provenant de tous les autres secteurs d'activité et programmes d'une valeur de 12,9 \$.

Les frais de service sont comptabilisés en produits lorsque les travaux prévus aux contrats sont livrés ou terminés. Ces frais sont généralement proportionnels aux opérations commerciales, produisant des résultats similaires. L'écart favorable de 0,5 \$ ou 9 % est principalement attribuable aux frais de service gagnés sur l'avancement des travaux dans le cadre du programme PBB qui ont été supérieurs au budget par 0,7 \$, compensé par des écarts défavorables de 0,2 \$ reliés au secteur d'activité ACI ainsi que d'autres projets du secteur d'activité DSM.

La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en monnaies étrangères et en conservant ces derniers à des niveaux adéquats pour couvrir ses obligations en devises étrangères. Elle n'établit pas de prévisions budgétaires pour gains ou pertes de change. Au 30 juin 2018, la Corporation détenait des monnaies en Euros (EUR), renminbis chinois (CNY) et en dollars américains (USD) dans plusieurs comptes bancaires. Les montants en Euros et renminbis chinois exposés à un risque de change étaient négligeables tandis que le montant de 4,2 \$ en dollars américains exposé au risque de change représentait moins de 0,1 % des actifs en dollars américains de la Corporation.

Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. L'écart favorable de 0,7 \$ attribuable aux frais d'administration s'explique principalement par des économies liées à des postes vacants durant l'année.

## **COMMENTAIRES SUR LE PLAN D'ENTREPRISE POUR 2018-19**

Le plan d'entreprise de la CCC n'a pas encore été approuvé par le gouvernement du Canada.

Les produits nets devraient croître par rapport aux résultats présentés dans le rapport de l'année courante. Cette croissance proviendra principalement de projets signés au cours de 2017-18 ainsi que de contrats qui devraient être signés au cours de 2018-19 dans les secteurs d'activité ACI et DSM. L'augmentation du nombre de contrats signés reflète une sensibilisation accrue à la proposition de valeur de la CCC, résultant des investissements de la Corporation dans le développement des affaires dans des marchés clés pour ses cinq secteurs cibles :

- aérospatiale civile ;
- technologies propres, énergie et environnement ;
- construction et infrastructure ;
- technologies de l'information et des communications et sécurité ; et
- défense

Les frais d'administration provenant des catégories suivantes devraient aussi augmenter par rapport à ceux présentés pour l'exercice courant :

- investissement pour des professionnels en gestion des relations afin de supporter la croissance des initiatives de gouvernement à gouvernement à travers les cinq secteurs ciblés ;
- Exigence de voyages accrue afin de sécuriser et gérer de nouveaux contrats ; et
- Augmentation de la rémunération du personnel découlant des négociations collectives et la pleine dotation de main d'œuvre budgétée.

La CCC est confiante que son bas niveau de remédiation de contrats demeurera faible en raison de ses solides pratiques de gestion de risque et de contrats.

### **ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE**

La CCC gère différents risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs Canadiens. La stratégie mise en place pour gérer ces risques est expliquée en détail dans le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice 2017-2018 et dans le Sommaire du Plan d'entreprise 2018-2019.

La direction continue d'aligner ses efforts en terme de responsabilité sociale des entreprises avec les priorités du gouvernement du Canada. Une collaboration continue avec des parties prenantes au sein du gouvernement assure qu'une approche intégrée et un processus de prise de décision solide sont en place lors de l'évaluation des exportateurs canadiens sur des questions relatives à la subornation et la corruption ainsi que les antécédents des acheteurs étrangers envers les droits de la personne.

Le risque de cyber-attaque est aussi sujet à une tendance accrue et fait maintenant partie de la réalité du monde des affaires. Durant le dernier exercice, la direction a mis en place plusieurs améliorations à ses systèmes de gestion de l'information afin d'atténuer ce risque.

À l'exception de ceux mentionnés ci-haut, aucun autre changement significatif, nouveaux risques ou incertitudes n'ont été cernés au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2018 en comparaison avec ceux présentés ou discutés précédemment.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et  
chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,



Ernie Briard

Ottawa, Canada  
Le 17 août 2018

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON-AUDITÉ)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2018	31 mars 2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	22 877 \$	43 355 \$
Créances (notes 5 et 7)	1 603 293	1 212 712
Avances aux exportateurs canadiens (note 6)	134 925	144 294
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens (note 6)	5 993 502	5 731 733
	<b>7 754 597</b>	<b>7 132 094</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	2 983	3 096
	<b>7 757 580 \$</b>	<b>7 135 190 \$</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 7)	1 564 644 \$	1 191 322 \$
Avances des acheteurs étrangers et autres (note 6)	171 435	183 401
Avancement des travaux pour les acheteurs étrangers (note 6)	5 993 502	5 731 733
Avantages du personnel	206	206
	<b>7 729 787</b>	<b>7 106 662</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Avantages incitatifs à la location différés	3 555	3 621
Avantages du personnel	1 385	1 336
	<b>7 734 727</b>	<b>7 111 619</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	12 853	13 571
	<b>22 853</b>	<b>23 571</b>
	<b>7 757 580 \$</b>	<b>7 135 190 \$</b>

Garanties (note 14)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

La publication de ces états financiers a été approuvée le 17 août 2018



Président et chef de la direction,

**Martin Zablocki**



Vice-président, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,  
**Ernie Briard**

## État du résultat global (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2018	2017
<b>PRODUITS</b>		
Opérations commerciales		
- contrats de maître d'œuvre (note 9)	618 188 \$	628 829 \$
Moins : coût des opérations commerciales		
- contrats de maître d'œuvre	(618 188)	(628 829)
Frais de service (note 9)	6 017	6 004
Autres produits (note 9)	1 097	408
Produits financiers, nets (note 10)	58	159
Gain (perte) de change	107	(68)
	<b>7 279</b>	<b>6 503</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration (note 11)	7 997	8 166
	<b>7 997</b>	<b>8 166</b>
<b>SERVICES D'APPROVISIONNEMENT À L'APPUI DES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX DU GOUVERNEMENT</b>		
Opérations liées aux services		
d'approvisionnement (note 9)	2 820	5 002
Moins : coût des opérations liées aux		
services d'approvisionnement	(2 820)	(5 002)
	-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(718) \$</b>	<b>(1 663) \$</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
<b>ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET</b>		
Gain (perte) actuariel(le) sur l'obligation		
des avantages du personnel	-	-
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>(718) \$</b>	<b>(1 663) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>SOLDE AU 31 MARS 2018</b>	10 000 \$	13 571 \$	23 571 \$
Résultat net	-	(718)	(718)
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2018</b>	10 000 \$	12 853 \$	22 853 \$

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>SOLDE AU 31 MARS 2017</b>	10 000 \$	18 914 \$	28 914 \$
Résultat net	-	(1 663)	(1 663)
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2017</b>	10 000 \$	17 251 \$	27 251 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## État des flux de trésorerie (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2018	2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	( 718 ) \$	(1 663) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:		
Amortissement	113	108
Charges pour avantages du personnel	49	49
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et des équivalents de	974	843
Avantages incitatifs à la location différés	( 66 )	( 66 )
Variation du fonds de roulement provenant des:		
Créances	(390 581)	(302 162)
Avances aux exportateurs canadiens	9 369	28 977
Créditeurs et charges à payer	373 322	305 309
Avances des acheteurs étrangers et autres	(11 966)	(30 102)
Rentrée (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	(19 504)	1 293
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	( 110 )
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	-	( 110 )
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et des équivalents de	( 974 )	( 843 )
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie	(20 478)	340
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	43 355	76 430
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	22 877 \$	76 770 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers

Le 30 juin 2018

### 1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« Loi »). Étant une société d'État mandataire et appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP »). Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose d'une représentation en Asie et en Amérique du Sud.

La Corporation agit comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mise en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. Normes de présentation

### *Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)*

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2018.

Tel que permis par la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'états, la direction de la CCC a décidé d'adopter les normes comptables IFRS 15 et IFRS 9 seulement dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Cela donne lieu à une dérogation aux principes comptables généralement reconnus en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15 et IFRS 9, étant donné que les états financiers trimestriels pour la période courante ne reflètent pas l'effet des nouveaux principes comptables.

### *Base d'évaluation*

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants:

- Les instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies

### *Établissement d'estimations et exercice du jugement*

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des immobilisations corporelles, pour comptabiliser les passifs liés aux avantages du personnel, les provisions, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans la Note 14 – Garanties.

### *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

### 3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent:

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	29 698	29 698 \$	32 171	32 171 \$
Euros	8 342	12 807	15 809	25 058
Renminbis chinois	1 823	362	1 706	349
Dollars américains	(15 205)	(19 990)	(11 039)	(14 223)
		22 877 \$		43 355 \$

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient :

	30 juin 2018	31 mars 2018
Trésorerie	(5 759) \$	20 476 \$
Dépôts à préavis	10 074	10 014
Placements à court terme	18 562	12 865
	22 877 \$	43 355 \$

Les avances et retenues reçues de acheteurs étrangers et autres qui seront versées aux exportateurs canadiens à des dates ultérieures, conformément aux contrats, totalisaient 42 557 \$ au 30 juin 2018 (45 034 \$ au 31 mars 2018). Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou de l'acheteur étranger.

## 5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont constituées de :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Produits à recevoir	467 355 \$	831 648 \$
Créances	1 135 938	381 064
	<b>1 603 293 \$</b>	<b>1 212 712 \$</b>

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	<b>30 juin 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>
Dollars américains	1 204 382	1 583 372 \$	935 022	1 204 682 \$
Dollars canadiens	12 999	12 999	5 795	5 795
Euros	4 508	6 922	1 410	2 235
		<b>1 603 293 \$</b>		<b>1 212 712 \$</b>

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Charges à payer	796 590 \$	837 967 \$
Créditeurs	765 450	350 501
Produits reportés	2 604	2 854
	<b>1 564 644 \$</b>	<b>1 191 322 \$</b>

Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	1 172 298	1 541 220 \$	907 207	1 168 845 \$
Dollars canadiens	16 659	16 659	8 641	8 641
Euros	4 396	6 749	8 649	13 708
Renminbis chinois	82	16	623	128
		1 564 644 \$		1 191 322 \$

Les risques de crédit, de marché et de liquidité liés aux créances et créiteurs et aux charges à payer sont divulgués dans la note 7.

**6. Avances des acheteurs étrangers et autres, avances aux exportateurs canadiens, avancement des travaux par les exportateurs canadiens et avancement des travaux pour les acheteurs étrangers**

Conformément aux modalités des contrats, les avances reçues des acheteurs étrangers et autres avant l'exécution des travaux et les avances payées aux exportateurs canadiens sont réduites lorsque les travaux sont exécutés ou au moment de la livraison et de l'acceptation par l'acheteur étranger dans le cours normal de ses activités. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Corporation a reçu 6 806 \$ en avances des acheteurs étrangers et autres (113 949 \$ au 31 mars 2018). À l'inverse, 1 276 \$ en avances ont été payées aux exportateurs canadiens (44 643 \$ au 31 mars 2018). Les montants que l'on prévoit comptabiliser dans les produits et les coûts au cours des douze prochains mois sont de 155 447 \$ et 120 211 \$ respectivement (161 433 \$ et 126 710 \$ au 31 mars 2018). Les soldes de 15 988 \$ et 14 714 \$ (21 968 \$ et 17 584 \$ au 31 mars 2018) seront comptabilisés dans plus de douze mois.

Étant donné la nature adossée de passation de contrats de la Corporation avec les acheteurs étrangers et les exportateurs canadiens, les soldes de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et de l'avancement des travaux pour les acheteurs étrangers sont réduits par des montants égaux et opposés. Les réductions prévues, attribuables à des livraisons au cours des douze prochains mois, sont de 3 509 801 \$ (2 951 585 \$ au 31 mars 2018) et le reste, 2 483 701 \$ (2 780 148 \$ au 31 mars 2018), sera livré dans plus de douze mois.

## 7. Gestion du risque et instruments financiers

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2018, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

### a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des acheteurs étrangers de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de la de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

#### *Créances*

La Corporation atténue généralement le risque de crédit lié aux créances provenant des exportations par l'entremise des contrats domestiques conclus avec les exportateurs canadiens. L'atténuation est effectuée au moyen d'un mécanisme de crédit adossé selon lequel les exportateurs sont payés lorsque la Corporation a reçu le paiement correspondant des acheteurs étrangers. Lorsqu'un acheteur étranger bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, la Corporation peut accepter de payer l'exportateur canadien avant la réception du paiement de l'acheteur étranger s'exposant ainsi à un risque de crédit. Avec une cote de crédit AAA, le risque de crédit est considéré atténué et acceptable. Durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, 5 % (4 % au 31 mars 2018) des créances de la Corporation provenaient d'acheteurs étrangers ayant une cote de crédit AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Asie *	<b>1 483 820 \$</b>	1 147 480 \$
États-Unis	<b>75 665</b>	43 319
Amérique centrale et Caraïbes	<b>20 803</b>	5 096
Amérique du Sud	<b>12 867</b>	7 732
Afrique	<b>6 933</b>	3 451
Canada	<b>3 205</b>	3 399
Europe	<b>-</b>	2 235
	<b>1 603 293 \$</b>	1 212 712 \$

(\*) Inclu le Moyen-Orient

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
< 1 an	<b>1 602 331 \$</b>	1 211 825 \$
> 1 an et < 3 ans	<b>962</b>	887
	<b>1 603 293 \$</b>	1 212 712 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
< 30 jours	<b>15 063 \$</b>	5 229 \$
> 30 jours et < 180 jours	<b>219 267</b>	8 048
> 180 jours	<b>6 430</b>	1 021
	<b>240 760 \$</b>	14 298 \$

L'augmentation importante sur les créances, particulièrement entre 30 jours et 180 jours, est directement attribuable à l'augmentation d'activités du contrat PBB. Étant donné que le contrat est maintenant en phase de livraison, l'écart temporaire entre la facturation et le recouvrement des créances peut causer des variations significatives sur les montants comparatifs d'une période à l'autre.

## Garanties

Les garanties commerciales mises en gage par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient les suivantes :

	30 juin 2018	31 mars 2018
Retenues de garantie	6 048 \$	5 927 \$
Cautions de sociétés mères	14 618 579 \$	14 414 241 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

### b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de change, un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. La Corporation n'a aucun instrument financier dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'état de la situation financière.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses obligations contractuelles pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens à même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Aux termes des modalités des contrats, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2018) ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 juin 2018, un prélèvement de 20 millions de dollars était présent sur cette marge de crédit (14,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

### *Créditeurs et charges à payer*

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	<b>30 juin 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>
< 1 an	<b>1 564 644</b>	\$	1 191 322
	<b>1 564 644</b>	\$	1 191 322

Étant donné la nature adossée des contrats de la CCC, les soldes de créiteurs sont liés avec les montants correspondants dans les créances présentées plus tôt dans cette note. Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 31 mars 2018 et aucun contrat déficitaire en date du 31 mars 2017.

## **8. Gestion du capital**

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au risque de rendement et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent: le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	<b>30 juin 2018</b>	<b>31 mars 2018</b>
Surplus d'apport	<b>10 000 \$</b>	10 000 \$
Bénéfices non repartis	<b>12 853</b>	13 571
	<b>22 853 \$</b>	23 571 \$

### 9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de biens et services canadiens à des acheteurs étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique pour la période de trois mois terminée le 30 juin s'établit comme suit :

	<b>2018</b>			<b>2017</b>		
	<b>Produits*</b>	<b>Opérations liées aux services d'approvision- nement</b>	<b>Total</b>	<b>Produits*</b>	<b>Opérations liées aux services d'approvision- nement</b>	<b>Total</b>
Asie **	<b>330 548 \$</b>	<b>226 \$</b>	<b>330 774 \$</b>	325 167 \$	858 \$	326 025 \$
États-Unis	<b>161 765</b>	-	<b>161 765</b>	170 652	-	170 652
Amérique Centrale et Caraïbes	<b>100 797</b>	<b>54</b>	<b>100 851</b>	119 387	-	119 387
Afrique	<b>17 934</b>	<b>1 880</b>	<b>19 814</b>	7 532	1 394	8 926
Europe	<b>7 675</b>	-	<b>7 675</b>	1 473	9	1 482
Amérique du sud	<b>5 332</b>	-	<b>5 332</b>	10 199	-	10 199
Canada	<b>1 251</b>	<b>660</b>	<b>1 911</b>	758	2 741	3 499
Australie	-	-	-	73	-	73
	<b>625 302 \$</b>	<b>2 820 \$</b>	<b>628 122 \$</b>	635 241 \$	5 002 \$	640 243 \$

\* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

\*\* Inclu Moyen-Orient

## 10. Produit financiers, nets

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, la Corporation a enregistré des produits et des coûts financiers pour les instruments financiers suivants :

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2018	2017
<b>Actifs financiers</b>		
Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	137 \$	197 \$
<b>Passifs financiers</b>		
Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	(79)	(38)
	<b>58 \$</b>	<b>159 \$</b>

## 11. Frais d'administration

Les frais d'administration pour la période de trois mois terminée le 30 juin comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2018	2017
Rémunération du personnel et charges connexes	5 155 \$	5 175 \$
Services de gestion des contrats	661	675
Frais de déplacement et accueil	561	473
Loyer et frais connexes	435	408
Logiciels, matériel informatique et soutien	399	424
Consultants	374	461
Communications	145	165
Amortissement	113	108
Autres charges	154	277
	<b>7 997 \$</b>	<b>8 166 \$</b>

## 12. Crédit parlementaire

Aucun crédit parlementaire n'a été consenti par le Parlement du Canada depuis la fin de l'exercice du 2016-2017.

### 13. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

### 14. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec des acheteurs étrangers et de veiller à ce que les modalités contractuelles soient respectées, quelle que soit le rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

	<b>30 juin 2018</b>		<b>31 mars 2018</b>	
< 1 an	<b>4 738 381</b>	<b>\$</b>	4 120 254	\$
> 1 an et < 3 ans	<b>5 450 708</b>		5 166 214	
> 3 ans et < 5 ans	<b>3 992 625</b>		4 449 648	
> 5 ans	<b>1 192 718</b>		1 390 006	
<b>Valeur totale du portefeuille de contrats</b>	<b>15 374 432</b>	<b>\$</b>	15 126 122	\$

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur, représentant les montants contractuels à exécuter, s'élevait à 319,2 millions de dollars (275,5 millions de dollars au 30 juin 2017).